

ATELIER DE RÉFLEXIONS #8

LE 25 JANVIER 2011 , À POLA - BORDEAUX

L'ÉVALUATION DES ESPACES-PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS



© Fabrique Pola - Bordeaux - 2011

► RÉSUMÉ

Si l'évaluation s'impose de plus en plus dans le milieu culturel, elle ne se fait ni avec la rigueur ni avec la clarté escomptées. Partagés entre la revendication de leur singularité et la défense de valeurs communes qu'ils cherchent à promouvoir en particulier auprès des institutions publiques, les membres d'ARTfactories/Autre(s)pARTs ont essayé durant cette journée de mieux cerner les raisons de leurs réticences à l'égard de l'évaluation.

► CONTEXTE

Cette journée de réflexion sur le thème de l'évaluation des espaces-projets s'est déroulée à la fabrique POLA (Bordeaux) le mardi 25 janvier 2011. Elle a été introduite par Chloé Langeard, Françoise Liot et Sandrine Rui, chercheuses au Centre Émile Durkheim, en charge d'une étude sur l'évaluation de plusieurs théâtres de la région Aquitaine.

Après la présentation de cette étude, en cours de réalisation, la discussion s'est poursuivie entre : Éric Nezan (POLA, Bordeaux), Marta Jonville, Anne-Laure Boyer et Éloïse Vene (Association Point Barre, Bordeaux), Dominique Chrétien (Au Bout du Plongeoir, Rennes), Fred Kahn (coordinateur du projet Recherche-Action Marseille Provence 2013), Claude Renard (agissante culturelle, Marseille), Joël Lecussan (Mixart-Myrys, Toulouse), Frédéric Ortuño (COUAC, Toulouse), Dorine Julien et Catherine Charléty (Comptoir de la Victorine/Les Pas Perdus, Marseille), Mustapha Aouar (Gare au Théâtre, Vitry-sur-Seine), Henri Devier (Melkior Théâtre/La Gare Mondiale, Bergerac), Éric Chevance (TNT-Manufacture de chaussures, Bordeaux), Yves Fravéga et Emmanuelle Gourvitch (Comptoir de la Victorine/L'Art de vivre, Marseille), Jean Djemad (Cie Black Blanc Beur, Trappes), Odile Thiery, Béatrice Simonet et Philippe Foulquié (SFT Friche La Belle de Mai, Marseille), Pierre Caussin (Cité Maison Théâtre, Marseille), Anne Sorlin (BlonBa-Bamako, Fontenay-sous-Bois), Amélie Daems (anthropologue, Bruxelles), Jocelyne Steffann (TNT-Manufacture de chaussures, Bordeaux), Matthieu Boisset (Compagnie Dies Irae, Bordeaux) Bahija Kibou et Quentin Dulieu (ARTfactories / Autre(s)pARTs).

Les textes qui suivent ont par ailleurs été nourris d'échanges avec Sandrine Rui, Henri Devier et Fred Kahn.

Présentation de l'étude menée par le Centre Émile Durkheim

Suite à un audit du TNT-Manufacture de chaussures commandité par ses tutelles, Éric Chevance, son directeur, a fait appel aux chercheurs du Centre Émile Durkheim (Bordeaux) pour réfléchir aux modalités de l'évaluation des lieux de théâtre. Sa demande est née du constat que l'audit réalisé avait été mené selon des références qui n'étaient pas celles du TNT, notamment qu'il ne prenait pas en considération son

intérêt pour les projets artistiques travaillant notamment avec le territoire où il est implanté et la population qui y vit.

Quatre lieux ont été choisis pour cette étude conduite sur trois années (2010/2012) : le TNT (Bordeaux), le Tnba (Bordeaux), le Carré – les Colonnes (St Médard-en-Jalles et Blanquefort, en banlieue bordelaise) et la Gare Mondiale (Bergerac). Au moment de l'atelier de réflexion, ce dernier lieu remettait en question certains critères proposés par les chercheurs pour comprendre le fonctionnement de chaque structure, la Gare Mondiale étant moins destinée à des représentations publiques que les trois autres.

En introduction de sa présentation, Sandrine Rui a rappelé que la lettre de mission envoyée en septembre 2007 par Nicolas Sarkozy à Christine Albanel (alors ministre de la Culture), avait marqué une rupture dans l'histoire contemporaine des politiques culturelles françaises, puisqu'elle précisait que la culture n'était plus un domaine d'exception. De fait, la notion d'innovation artistique a infiltré d'autres champs comme l'ont montré Boltanski et Chiapello, tandis que la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) a instauré des indicateurs de performance susceptibles de s'appliquer à n'importe quelle structure dès lors qu'elle relève du domaine culturel. Dans ce contexte, l'évaluation culturelle risque effectivement de ne pas se distinguer de modalités d'évaluation en cours dans d'autres secteurs d'activité et d'ignorer ainsi la singularité de chaque lieu ou de chaque projet. En réponse à cette situation, les chercheurs du Centre Émile Durkheim se sont proposé de fonder une « évaluation délibérative maîtrisée », où les membres de la structure culturelle concernée ne seraient plus objets mais sujets de l'évaluation.

Chloé Langeard a par ailleurs précisé que les pôles de décision traditionnels avaient tendance à éclater pour laisser place à des logiques transversales. À la notion d'excellence artistique viennent s'ajouter des considérations liées au développement territorial, à l'éducation, au rayonnement touristique... Le temps de la négociation interpersonnelle (entre directeurs de lieux et responsables des services culturels de

collectivités par exemple) semble terminé. Il est désormais question de critères « objectifs » qui obligent chaque lieu et chaque projet à s'adapter à un environnement toujours plus complexe.

Selon Sandrine Rui, l'évaluation est une occasion de reprendre la main. Bien qu'elle mette chaque structure face à ses ambivalences et à ses limites, elle peut aussi produire de la connaissance, susciter des échanges et, au final, aider à maîtriser ses capacités d'action. Avant de terminer cette présentation, la sociologue a fait part de quelques interrogations : qui doit prendre part à l'évaluation ? les spectateurs ? les habitants ? des critiques d'art ? Quelles sont les dynamiques qui interfèrent avec celles des lieux culturels, et dont la compréhension est nécessaire pour ne pas faire de ces derniers les seuls responsables de certaines situations (comme l'absence de public à un spectacle par exemple) ? Pourquoi l'évaluation proprement artistique est-elle quasi systématiquement laissée de côté dans les processus d'évaluation de lieux ou de projets culturels ?



© Fabrique Pola - Bordeaux - 2011

► SYNTHÈSE COURTE

Au risque de la comparaison

Dès lors qu'elle perçoit de l'argent public, toute structure culturelle est susceptible d'être évaluée, c'est-à-dire placée dans l'obligation de rendre compte de l'utilisation qu'elle fait de cette ressource. Sans discuter du principe qu'aucun n'a remis en question, les participants à l'atelier ont débattu des manières et des conditions dans lesquelles les évaluations étaient menées. Il est apparu qu'il n'y avait pas d'approche

constante et systématique de l'évaluation, sauf à dire qu'elle dépend toujours du contexte ! Elle ne porte donc jamais uniquement sur le projet d'un théâtre ou sur la manière de travailler d'une compagnie, mais elle procède d'une comparaison. Soit avec ce qui existe sur un même territoire, soit avec des modèles de ce que devrait être un théâtre, une compagnie, une création, etc.



© Fabrique Pola - Bordeaux - 2011

Pour une évaluation réciproque

Dans un cas comme dans l'autre, les participants ont témoigné du manque de clarté avec laquelle l'évaluation était menée et dénoncé une certaine forme d'injustice. Qu'on la croie stratégique ou non, cette injustice porte d'abord sur l'absence ou l'insuffisance de considération portée à chaque structure dans sa singularité. On ne comprend jamais assez ce qui fait la spécificité d'un lieu ou d'un projet. Mais on ne comprend jamais non plus vraiment quelles sont les motivations profondes de l'évaluation, car les institutions publiques et leurs représentants rendent rarement compte des conceptions et des critères qui dictent leur approche. L'envie d'en découdre sur ce terrain avec les institutions varie selon les expériences et les sensibilités de chacun, certains s'accommodant de l'absurdité de la situation, là où d'autres espèrent une confrontation loyale. La mise à jour des fondements de l'évaluation implique, pour qui la demande, d'entreprendre une remise en question de son travail et de ses propres conceptions. Ce qui renvoie à ce que disaient les chercheuses du Centre Émile Durkheim au début de cette journée, à savoir que toute véritable évaluation était à la fois désirable et anxiogène.

Action publique et indépendance

Constatant qu'ils partageaient tout autant le souci de défendre la singularité de leur démarche que d'affirmer leur ambition de faire « œuvre publique », les membres d'ARTfactories/Autre(s)pARTs présents ce jour-là ont redit la nécessité (et la difficulté !) de se retrouver autour de valeurs communes. Ou plus précisément de définitions qui les aideraient à mieux se faire comprendre des institutions. C'est évidemment un enjeu stratégique de taille puisque cela leur permettrait notamment de proposer d'autres modèles de ce que pourrait être un théâtre, une compagnie, une création. Non par souci corporatiste, mais plutôt pour faire valoir la dimension publique spécifique de leur action, c'est-à-dire la nature politique de leur engagement artistique et culturel. Or il semble que cette dimension soit difficile à reconnaître par les institutions qui, par définition, ont du mal à admettre que des structures indépendantes revendiquent des missions de service public. Nées de la volonté de quelques individus, contre toute attente institutionnelle, qui sait si ces initiatives ne sont pas évaluées pour marquer la différence fondamentale qui existe toujours entre les « indépendants » et les « légitimes » ?... L'évaluation, sous des dehors objectifs, est une procédure éminemment politique qui en appelle à la confrontation des points de vue, voire au rapport de force. Reste à savoir de quelle manière il convient de les provoquer et de les faire évoluer. Peut-être en les déplaçant sur le terrain qu'occupent les membres d'ARTfactories/Autre(s)pARTs : à l'intersection de l'artistique, du politique et du philosophique.

Sébastien Gazeau

*Textes rédigés à partir des propos tenus à Bordeaux
le 25 janvier 2011 lors de l'atelier intitulé
« L'évaluation des espaces-projets ».*

Quentin Dulieu (Af/Ap)

Coordination des Ateliers de réflexions

► SYNTHÈSE LONGUE

Justifier l'évaluation

L'évaluation des compagnies, des lieux ou des projets culturels par les pouvoirs publics n'est pas constante ou systématique. Les participants à cet atelier ont connu en la matière des expériences très diverses dont ils tirent des définitions et des réflexions tout aussi variées. Certains ont parlé d'une absence d'évaluation réelle, d'autres de procédures arbitraires et/ou obscures, d'autres enfin de l'absurdité de ces démarches qui, en définitive, ne porteraient pas tant à conséquence, contrairement à ce dont Éric Chevance témoignait au début de la journée.

Pour tous cependant, l'évaluation se justifie par l'emploi d'argent public et par la taille de la structure concernée, selon le principe que, plus un projet est soutenu par des fonds publics, plus il est susceptible d'être évalué. D'après quelques intervenants, cette règle ne se vérifie pas toujours car, à financements égaux, certains sont évalués et d'autres ne le sont pas, ou bien superficiellement. Comme les sociologues l'ont expliqué à propos du TNT, l'évaluation est en effet déterminée par un contexte plus général. Le projet du TNT aurait ainsi été remis en question du fait de l'évolution du paysage culturel dans l'agglomération bordelaise et du risque, aux yeux des tutelles, d'une « concurrence » inexistante jusqu'alors entre ce lieu et d'autres. Dans le même ordre d'idées, Amélie Daems a expliqué que l'évaluation actuelle des écoles d'art en Belgique se justifiait en partie au nom d'une harmonisation des cursus, autrement dit selon un principe d'équivalence censé simplifier l'organisation des études au niveau national. L'évaluation reposerait donc sur une volonté de rationalisation et se réaliserait sur un mode comparatiste.

Cette idée d'harmonisation a paru douteuse pour plusieurs participants, certains soupçonnant les tutelles de vouloir créer, au nom d'une organisation raisonnable, des divisions au sein du milieu culturel afin de l'organiser comme bon leur semblait. Dorine Julien a pour sa part précisé que la majorité des artistes et des opérateurs culturels se remettaient d'eux-mêmes constamment en question, et donc que l'évaluation pouvait finalement être perçue comme

une forme de déresponsabilisation d'autant plus intrigante qu'elle ne s'accompagnait pas de véritables échanges entre évaluateurs et évalués.



© Fabrique Pola - Bordeaux - 2011

Nécessités de l'évaluation

Si quelques-uns ont traduit leur habitude de se remettre en question professionnellement par le terme d'autoévaluation (laquelle est rarement formalisée), la totalité des participants à l'atelier ont d'abord invoqué la justesse de leur démarche, de leur structure ou du lieu où ils travaillent, et la nécessité de les défendre. Face à une évaluation souvent vécue comme injuste, l'affirmation militante de sa singularité et de ses valeurs est de rigueur. La différence des expériences entre les participants constitue sur ce point une ligne de démarcation. Contrairement à ceux qui n'ont pas été mis en défaut par une évaluation de leurs tutelles (ils étaient plutôt rares parmi les personnes présentes), ceux qui ont vécue une remise en cause ont tendance à vouloir en mettre à jour les principes et les méthodes qu'ils jugent obscurs et/ou inadaptés. Cette entreprise de clarification doit fournir un argumentaire utile au moment de négocier avec ses tutelles (« se donner des armes pour résister à ce vide en face de nous », dixit Éric Chevance), mais aussi de « contribuer politiquement et de manière transversale à l'élaboration des critères d'évaluation » qui, selon Claude Renard, s'imposent de toute manière à l'action publique. Et de rappeler que la culture avait cessé d'être une priorité pour la politique de la ville du fait de l'absence de tels critères spécifiques. C'est dans ce sens que Sandrine Rui, en préambule de la

journée, défendait la nécessité de « fonder en raison les valeurs qui animent un projet et une équipe », seul moyen selon elle de lutter contre les évaluations arbitraires et le risque de disparaître.

De manière plus désabusée (ou provocatrice...), Mustapha Aouar a reconnu pour sa part que « tout cela [était] vain mais qu'il [fallait] le faire ». Revenant sur son expérience de directeur d'une compagnie (compagnie de la Gare) et de directeur d'un lieu (Gare au Théâtre à Vitry-sur-Seine), il a expliqué comment ces deux entités, dont les projets étaient différents, donc sujets à des évaluations distinctes, n'avaient pas été reconnues en tant que telles au motif que leur responsable était identique. Selon lui, cette attitude est la preuve que l'évaluation est vaine parce que les institutions qui la demandent et la conduisent sont préoccupées par d'autres choses que l'évaluation elle-même. « On subventionne des individus et pas une personne morale, pas un projet, pas ce qui est le plus intéressant. [...] Tout ça montre qu'on traduit le spectacle vivant par son contenant et non par son contenu, c'est-à-dire sa matière grise, la chair humaine, le temps passé, la médiation, parce que ce sont des éléments trop difficiles à imaginer. » Et de conclure que le flou, en matière d'évaluation, était une chose plutôt positive finalement parce que cela permettait de rester en mouvement, vis-à-vis de soi-même et par rapport à l'institution.



© Fabrique Pola - Bordeaux - 2011

Le singulier, le commun

Quelle que soit la manière dont elle a été abordée durant cet atelier, la notion de singularité a été largement évoquée. Si chacun a revendiqué l'originalité de son projet, beaucoup ont admis qu'un

des enjeux de l'évaluation pourrait être de mettre à jour des valeurs et des manières de travailler communes aux membres d'ARTfactories/Autre(s)pARTs.

Or, d'après certains participants, les institutions évaluaient leurs projets selon des représentations et des modèles qui ne correspondaient pas aux leurs. On ne peut pas demander à une « friche culturelle » la même chose qu'à un centre dramatique national et il importe de montrer que, par exemple, la relation aux publics dans l'un n'est pas du même ordre que dans l'autre. C'est une question de définitions plus encore que de mots. D'où la nécessité de s'expliquer et de se comparer mais sans volonté de normaliser comme cela semble être l'objectif de l'évaluation culturelle telle qu'elle est faite habituellement.

Quelques-uns ont rappelé à ce sujet que la singularité n'était pas une fin en soi, mais qu'elle devait être reconnue en tant qu'elle participe au commun. « Nourrir le commun pour, selon Claude Renard citant le philosophe Paul Virilio, retrouver la ville, la commune, le commun. » Le souci partagé par la plupart des participants a été de faire valoir cette dimension, Yves Favrega précisant pour sa part qu'il n'avait pas, en tant qu'artiste le goût d'être marginal, ou de se singulariser, mais au contraire celui de partager sa pratique avec le plus de monde possible ! Pour permettre cette prise de conscience, le seul moyen, selon Béatrice Simonet, est d'en passer par des démarches d'évaluation co-construites, à la fois pour éviter de rester entre soi et pour entrer dans un rapport de force salutaire. Parmi ces expériences de co-construction, Joël Lecussan a évoqué le conseil consultatif mis en place par la municipalité de Toulouse suite aux Assises de la culture où certains professionnels avaient demandé à participer à la définition des politiques locales. Critique sur la nature des débats qui continuent de s'y dérouler, il a expliqué que chacun y défendait sa « corporation » ce qui, selon Sandrine Rui, était déjà le début d'une confrontation et d'une possible mise en commun...

Définitions et modes d'emploi

Durant la journée, Sandrine Rui a pointé l'extrême attention que les différents participants portaient aux mots et à leur définition, et la volonté qu'ils

semblaient tous avoir de nommer eux-mêmes leurs pratiques. Jean Djemad a rappelé que les premiers membres d'Autre(s)pARTs avaient listé, peu après la naissance de l'association, un certain nombre de termes qu'ils avaient commencé à définir. Le texte que Yves Favrega a écrit en 2010 à propos de l'excellence artistique¹ procède à ce titre d'une même entreprise discursive. Il s'agissait alors d'envisager cette notion (qui fait souvent office de critère d'évaluation sans être réellement explicitée ou théorisée) selon un autre point de vue, afin d'induire une autre manière d'apprécier un projet artistique. Ceci revient à dire qu'il devrait y avoir dans toute démarche évaluatrice digne de ce nom, une dimension pédagogique. Pédagogique en ce qu'elle oblige les uns à se nommer en fonction des autres et réciproquement. Il ne s'agit pas d'établir des « lieux communs » mais de prendre part à des espaces partagés.

Quelle est la nature de ces espaces partagés et comment se fabriquent-ils ? À ce sujet, Amélie Daems a expliqué ce qu'était la plateforme Bigoudi (<http://www.bigoudis.org/wordpress>) et comment elle et d'autres tentaient de s'en servir pour proposer une contre-méthode d'évaluation à celle imposée aux écoles d'art belges (cf. § « Justifier l'évaluation »). Cette méthode liste des critères qui portent non pas sur des objectifs, mais sur des processus singularisant une démarche. Il s'agit dans cette perspective de s'intéresser aux acteurs en train de travailler, autrement dit de réaliser des sortes de modes d'emploi propres à chaque école. Cette manière d'aborder l'évaluation par le biais du processus plutôt qu'à travers les effets d'une action a beaucoup séduit les participants à cet atelier qui ont certainement le plus en commun de se préoccuper des processus²...

Indépendance et auto-proclamation

Cette approche a aussi eu le mérite de faire réagir les participants sur un autre point qu'ils partageaient : l'indépendance de leur projet. Il semble qu'il y ait là une pierre d'achoppement en matière d'évaluation car celle-ci, lorsqu'elle est conduite ou demandée par l'institution, est souvent prompte à illégitimer les

actions indépendantes du seul fait de cette position. Selon Henri Devier, ceci s'explique d'abord parce que l'auto-proclamation perturbe, de fait, l'ordre établi (c'est-à-dire, étymologiquement, l'institution). Les lieux ou les compagnies indépendantes surgissent là où on ne les attend pas, voire là où on ne les veut pas. Selon Éric Chevance, l'institution a également du mal à accepter que les indépendants aient, d'eux-mêmes, le souci du service public ou de prendre part à la vie publique. Contrairement à ce que certaines institutions peuvent penser, les indépendants le sont n'ont pas pour se marginaliser (cf. les propos de Yves Favrega, § « Le singulier, le commun ») mais pour se confronter à l'espace public autrement que par le biais d'une nomination institutionnelle. La preuve en est que, selon les époques, certaines institutions (collectivités, État, experts, etc.) confient à ces structures des missions de service public... Cette reconnaissance apparemment aléatoire et d'abord circonstancielle démontre assez clairement la nature politique de l'évaluation qui, de fait, réorganise constamment le paysage culturel en soutenant ou en ne soutenant plus tel ou tel projet.



© Fabrique Pola - Bordeaux - 2011

Qu'est-ce qu'on évalue ?

S'ils n'ont pas cessé de parler d'évaluation, les participants à cet atelier n'ont pas toujours su s'entendre sur ce qu'il était question d'évaluer. Plusieurs personnes ont noté que la notion d'évaluation artistique était absente de la discussion, comme d'ailleurs souvent lors des échanges organisés au sein d'ARTfactories/Autre(s)pARTs... Fred Kahn a ainsi suggéré de plus s'intéresser aux

critères objectifs du jugement critique afin de débattre, ensuite, des effets de la création artistique (cf. entretien). A contrario, Anne-Laure Boyer a rappelé que les collectivités étaient préoccupées par l'événementiel et non par l'artistique, et donc que la longue entreprise pédagogique nécessaire pour aborder publiquement la question de l'évaluation artistique risquait de rendre cette dernière peu efficiente.

Sans s'expliquer sur l'absence de véritables échanges à propos de la question artistique – bien que le souci d'en passer par une forme ou un processus artistique soit à l'évidence un des points communs aux membres d'ARTfactories/Autre(s)pARTs -, certains ont insisté sur la dimension politique de leur engagement. Autrement dit, leur façon de créer ou de concevoir un projet culturel s'inscrirait dans un rapport au monde interrogeant l'organisation de la société et reconnaissant à chacun la capacité d'y prendre part, à sa manière.

À propos de l'évaluation artistique

Entretien avec Fred Kahn



Durant l'atelier, vous avez fait référence à des critères objectifs du jugement critique. De quoi s'agissait-il ?

C'est une hypothèse de travail qui s'inspire de lectures, notamment de l'ouvrage du biologiste Jean-Claude Ameisen sur la théorie de l'évolution (Dans la lumière et les ombres, Points, 2008). Il s'agit de prendre cela avec des pincettes parce qu'il y a toujours un risque à passer d'un champ à un autre mais, en substance, la théorie de l'évolution (qu'il ne faut pas confondre avec ses perversions comme le darwinisme social par exemple...) montre que les êtres vivants développent par hasard des fonctions qui perdurent par nécessité. Appliqué au champ de l'esthétique et de la pensée sensible, cela revient à dire que l'art (du fait qu'on le pratique encore aujourd'hui) a une fonction : celle de nous aider à vivre et à nous adapter à notre environnement. De ce

point de vue, l'art serait donc utile, au sens où il s'inscrit dans un réseau de causes et d'effets relevant de la capacité de l'espèce humaine à garantir son existence.

Comment apprécier cette utilité ?

Si on considère que l'art est une question de pure subjectivité, il n'y a pas à discuter. J'aime tel spectacle tandis qu'un autre aime telle musique, et c'est tout. Mais si on réfléchit à la possibilité d'un jugement critique appliqué à l'art, l'esthétique devient une question de forme dont on peut débattre (à partir de l'intention posée par l'artiste, d'après la manière dont il parle d'une œuvre une fois qu'il l'a créée, etc.) Ceci dit, il me semble important d'articuler l'esthétique à deux autres dimensions : le politique et le philosophique. Comment telle œuvre est mise en commun et produit quelque chose qui est de l'ordre du politique, c'est-à-dire ce qui régit le vivre ensemble et le fonctionnement de la cité ? Comment telle œuvre qui surgit nous interroge sur notre être au monde, ce qui est l'affaire de la philosophie ? Quand on se trouve face à un objet (ou un processus) artistique avec le souci de l'apprécier dans toutes les dimensions de son « utilité », il me semble qu'on ne peut pas s'en tenir uniquement à l'esthétique.

En quoi cette façon d'aborder l'art pourrait-elle contribuer à repenser l'évaluation telle qu'elle est pratiquée par les pouvoirs publics ?

On sent très bien aujourd'hui qu'on ne peut plus aborder ce qui se passe dans le monde à partir d'un seul point de vue. Et en même temps, ce qui est paradoxal, c'est que chaque domaine demande toujours plus de spécialisation. C'est la complexité de notre époque ! Il faut donc créer les conditions d'un décalage d'ordre critique pour aborder l'évaluation à partir de cette complexité afin, peut-être, de la rendre plus « juste ». On aurait ainsi tout intérêt à associer des personnes venant d'autres champs que celui de la culture pour mener une évaluation artistique. Le problème des critiques ou des évaluateurs, c'est qu'on les assigne à donner une vérité. Ils ont alors tendance à se protéger avec des certitudes dont, bien

souvent, ils ne rendent pas compte. Or la critique comme l'évaluation gagneraient beaucoup si les critères sur lesquels elles s'appuient étaient mieux partagés et régulièrement remis en question. Cela ne signifie pas qu'il faudrait être dans le doute perpétuel, ou qu'il faudrait éviter de prendre position ou d'établir des hiérarchies. Mais il s'agirait d'admettre que la fonction des critères d'évaluation est d'aider à penser, pas de trouver la vérité.

Durant l'atelier, plusieurs personnes ont regretté qu'il ne soit pas plus souvent question d'art au sein d'ARTfactories/Autre(s)pARTs. De fait, l'évaluation artistique n'a pas fait l'objet d'une vraie discussion lors de cette journée où l'on s'est focalisé sur l'évaluation culturelle. Comment l'expliquez-vous ?

Il est difficile d'être juge et partie. L'esthétique produit du dissensus. C'est toujours délicat de dire à quelqu'un pourquoi on n'a pas apprécié son travail alors qu'il y a travaillé pendant des années. Ceci dit, il me semble que ce serait intéressant de choisir un objet artistique et de le mettre en commun lors d'un prochain atelier de réflexion. Cela permettrait d'expérimenter ce type d'évaluation et, peut-être, de découvrir que les membres d'ARTfactories/Autre(s)pARTs, au-delà des seuls critères esthétiques, ont en commun des visions et des pratiques de l'art assez proches.

Entretien mené par téléphone le 30 novembre 2011

Sébastien Gazeau

Textes rédigés à partir des propos tenus à Bordeaux le 25 janvier 2011 lors de l'atelier intitulé « L'évaluation des espaces-projets ».

Quentin Dulieu (Af/Ap)

Coordination des Ateliers de réflexions

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

DEJOURS Christophe, L'évaluation du travail à l'épreuve du réel - Critique des fondements de l'évaluation, INRA éditions, 2003.

DUPIUS Xavier, « Observer et évaluer les politiques culturelles : pourquoi, comment ? » in Saez Jean-Pierre (dir.) Culture et société. Un lien à recomposer, Éditions de l'Attribut, 2007.

FRAISSE Laurent, « Utilité sociale et associations : les enjeux de l'évaluation. » in Bouquet Brigitte, Jaeger Marcel et Sainsaulieu Ivan (dir), Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2007.

PERRET Bernard, L'évaluation des politiques publiques, La Découverte, 2008.

PERRET Bernard, L'évaluation des politiques publiques, La Découverte, 2008.

RESSOURCES INTERNET :

Bigoudis, Des tambours sur l'oreille d'un sourd, Commune d'édition : Les éditions du Bigoudi, 2006 : <http://www.bigoudis.org/wordpress/commandes/>

LUCAS Jean-Michel, Hétérogénéité, complexité et évaluation en politique artistique et culturelle, 19 octobre 2008 : <http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir>

LUCAS Jean-Michel, LOLF, indicateurs de performance et évaluation : la politique culturelle en porte à faux, 20 janvier 2007 : <http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir>

RUBY Christian, « Vers une "politique culturelle" de l'émancipation ? », 2 mai 2011 : <http://www.nonfiction.fr/article-4529->

[vers_une_politique_culturelle_de_lemancipation_.htm](#)

Société française de l'évaluation : <http://www.sfe-asso.fr/>

THURIOT Fabrice, L'évaluation des politiques culturelles en France : bilan et réflexions, <http://www.seval.ch/documents/kongresse/ExposeFabriceThuriot.pdf>